

Noël Renaudin  
Président du Comité scientifique

Paris le 11 avril 2016

Messieurs les Co-présidents,

Vous trouverez ci-joint le rapport rédigé par le comité scientifique en réponse à la demande formulée dans la lettre de mission que vous m'avez adressée le 12 février dernier.

Le comité appelle votre attention sur le fait qu'il n'a disposé que d'un temps très limité pour répondre à une question d'une grande complexité et ceci, de surcroît, sous la contrainte d'une enveloppe financière réduite.

Il assume bien entendu les choix méthodologiques proposés.

Il souhaite cependant insister sur trois points:

- Les principaux déterminants de la puissance statistique de l'intervention principale ont été calculés au plus juste. Encore cela suppose-t-il qu'il soit veillé avec une particulière attention à la qualité des données recueillies et donc notamment que l'étiquetage des catégories choisies soit aussi proche que possible de l'exhaustivité et que le contrôle qualité de l'intervention soit d'une grande exigence.

- Les études complémentaires en magasin expérimental comme l'intervention en "drive" qui sont proposées sont bien sûr, formellement, détachables de l'intervention principale. Leur absence n'en affecterait pas la validité intrinsèque. Elles sont toutefois, de l'avis du comité, très nécessaires à la qualité de l'information dont disposera le comité de pilotage pour formuler ses recommandations aux pouvoirs publics. Il serait très regrettable de devoir s'en passer.

- Le comité scientifique a considéré que la question posée - analyser l'impact différentiel des divers dispositifs sur les comportements des acheteurs et sur la composition nutritionnelle du panier d'achat - l'obligeait à proposer un protocole permettant d'ordonner ces dispositifs, et donc appuyé sur un critère principal de jugement. La question est cependant - on l'a rappelé - d'une grande complexité. Le comité se réserve donc, dans l'analyse des résultats qu'il lui reviendra de proposer au comité de pilotage, d'avoir recours à l'ensemble des données qui auront été recueillies pour éclairer ce qui pourra ressortir de l'application de ce critère principal.

Veillez agréer, messieurs les Co-présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Noël Renaudin